



Sécuriser les recettes de TVA/TPS provenant de biens importés de faible valeur

Perspectives du secteur privé Jessica Dove – Entreprise à l'OCDE



Principes directeurs pour réussir : une perspective commerciale

L'essor du commerce B2C en ligne a posé d'importants défis en matière de collecte de la TVA/TPS, et les entreprises saluent le travail accompli par l'OCDE pour élaborer des approches cohérentes afin de résoudre ces défis.

À ce jour, des entreprises se sont associées à des gouvernements pour développer plus de 10 régimes.

Principes clés de la réussite :

- **Neutralité** des canaux de distribution en matière de conception pour favoriser des conditions de concurrence équitables – inclure les détaillants et les places de marché
- **Sécurité juridique** pour tous les acteurs – garantir des règles et des obligations claires pour tous les participants
- **La simplicité** de la conception du régime vise à promouvoir des niveaux élevés de conformité.
- **La proportionnalité** de la conception du régime doit refléter les réalités du commerce numérique.
- **Application efficace** – envisager la nécessité de mesures supplémentaires pour assurer la conformité
- **Un délai suffisant pour se préparer** – pour les entreprises, les agents des douanes et les organismes gouvernementaux

Engagement commercial : Nous restons des partenaires engagés dans le développement de solutions pratiques et efficaces qui favorisent un haut niveau de conformité tout en maintenant l'efficacité opérationnelle.



Principaux aspects des orientations de l'OCDE à l'intention des entreprises

Planification du régime

- ✓ **Déploiement progressif** : commencer par les services et les actifs immatériels, puis étendre aux importations de biens de faible valeur .
- ✓ **Coordination interministérielle entre la TVA et les douanes** – essentielle en raison de l'interaction entre le droit et les pratiques administratives en matière de TVA et de douanes
- ✓ **Mobilisation des parties prenantes** – consultation de tous les acteurs concernés (par exemple, détaillants, places de marché, transporteurs express, opérateurs postaux, courtiers/agents en douane)
- ✓ **Délai de préavis** – Les recommandations de l'OCDE préconisent généralement un délai de 12 à 18 mois.

Conception et mise en œuvre du régime

- ✓ **Cohérence internationale** : des divergences apparemment mineures par rapport aux meilleures pratiques de l'OCDE peuvent engendrer une complexité disproportionnée, par exemple le traitement des frais d'expédition dans le calcul des seuils, les limites de poids par colis, les différences de traitement selon le mode de transport, les directives spécifiques relatives à l'expédition des articles.
- ✓ **Exigences administratives simplifiées** - inscriptions et déclarations de TVA, obligations de facturation, documentation douanière, procédures de remboursement (par exemple en cas de double imposition)
- ✓ **claires** et complètes, associées à une FAQ concise, peuvent simplifier la mise en œuvre et favoriser un niveau élevé de conformité.



Défi émergent :

Sécurisation des régimes de collecte de la TVA auprès des fournisseurs

Problème : Les régimes de perception de la TVA auprès des fournisseurs pour les biens importés ont permis de collecter avec succès des recettes de TVA supplémentaires sur les importations de faible valeur et de favoriser une concurrence équitable ; toutefois, certaines juridictions ont signalé des cas d'abus.

Position de l'entreprise : Afin de garantir l'égalité des chances et d'assurer le plus haut niveau de conformité possible, les entreprises soutiennent les travaux en cours visant à explorer les options de titrisation pour renforcer l'intégrité du régime et minimiser les risques d'abus.

Solutions potentielles : L'UE étudie des mécanismes de validation liant le statut de TVA acquittée à des identifiants uniques pour les colis aux frontières. Les entreprises collaborent avec la Commission européenne pour évaluer des solutions qui :

- trouver le juste équilibre entre sécurité et simplicité opérationnelle dans l'écosystème du commerce et de la logistique
- sont conçues pour s'adapter à l'évolution des modèles commerciaux et logistiques, ainsi qu'aux futurs changements réglementaires.



Défi émergent : Impact de la dynamique du commerce mondial

Défi : La dynamique du commerce mondial incite les gouvernements à envisager de réduire ou de supprimer les seuils de minimis en matière de droits de douane, ces derniers restant toutefois exigibles à la frontière.

État actuel : Les modèles de collecte de la TVA par les fournisseurs de l'OCDE sont conçus pour fonctionner en deçà du seuil de minimis douanier, ce qui permet un modèle opérationnel le plus simple tout en couvrant les volumes les plus importants d'échanges transfrontaliers.

Principaux enjeux émergents : Il est probable que nous devions examiner plus en détail le fonctionnement d'un modèle de recouvrement auprès des fournisseurs dans les juridictions où les seuils d'imposition sont inexistantes ou faibles. Par exemple, des difficultés majeures se poseront dans les domaines suivants :

- Comment assurer une interaction efficace des règles d'évaluation douanière et de TVA
- Comment gérer les décalages de délais, par exemple la TVA due à la caisse et les droits de douane à payer au dédouanement ?
- Comment garantir une bonne expérience client et un dédouanement efficace ?



Merci!

Business at OECD demeure un partenaire pleinement engagé dans l'élaboration de solutions pratiques et efficaces et les entreprises sont toujours heureuses de soutenir les travaux futurs.